

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

SECRETARIAT GENERAL POUR L'INVESTISSEMENT

Communiqué de presse



Paris, le 15 avril 2019 N°1170

AMI « French Tech Seed » - Annonce de quatre nouveaux lauréats

Paris, le 15 avril 2019 – Bruno Le Maire, ministre de l'Economie et des Finances, Frédérique Vidal, ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, Agnès Pannier-Runacher, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Economie et des Finances, et Guillaume Boudy, secrétaire général pour l'investissement, annoncent les quatre nouveaux lauréats de l'appel à manifestation d'intérêt (AMI) « French Tech Seed ».

Le 21 juin 2018, le Premier ministre, Edouard Philippe, annonçait le fonds d'investissement « French Tech Seed » doté de 400 M€ issus du Programme d'investissement d'avenir intégré au Grand plan d'investissement et opéré par Bpifrance pour le compte de l'Etat. Lancé le 18 juillet 2018 par Bruno Le Maire et Frédérique Vidal, ce fonds a vocation à soutenir les start-ups technologiques en phase de post-maturation, et notamment des start-ups de la *deep tech* de moins de 3 ans.

L'originalité du fonds « French Tech Seed » repose sur un mécanisme de prescripteurs labellisés et un effet de levier sur l'investissement privé. Ces prescripteurs garantiront le caractère technologique et les investisseurs privés le potentiel de développement de l'entreprise. Les entreprises dont la technologie est validée par les prescripteurs et qui bénéficient d'investissements privés pourront ainsi se voir accorder un financement en obligations convertibles par Bpifrance pouvant aller jusqu'à deux tiers du tour de table.

Cet AMI a déjà permis de mobiliser de nombreux organismes en charge dans les territoires, de l'incubation, de la valorisation au service du transfert de technologies et de la création d'entreprises. Une première vague de 18 lauréats a déjà été annoncée le 17 janvier dernier.

Une deuxième vague de 4 structures vient rejoindre les précédents lauréats dans la mesure où ils ont su à leur tour répondre aux critères suivants :

- le potentiel à proposer des projets de création d'entreprise innovante à forte intensité technologique ;
- la garantie du caractère innovant et technologique des projets ;
- la garantie d'un suivi et d'un accompagnement de l'entreprise dans ses dimensions stratégique, de développement commercial et de financement ;
- la capacité à mobiliser l'écosystème de financements privés.

Conscient de l'importance stratégique de la *deep tech* pour la croissance et pour l'emploi, la France renforce ainsi un outil capable de mobiliser l'investissement au service de ces start-ups et de financer le pré-amorçage à grande échelle.

Les quatre nouveaux lauréats sont :

- French Tech Seed Bretagne, un consortium dont le chef de file est la SATT Ouest Valorisation associant 7 Technopoles Bretagne, la Fédération des sept technopoles bretonnes :
- French Tech Seed AST ADI Aquitaine Technopoles, un consortium dont le chef de file est la SATT Aquitaine Science Transfert associant l'Agence de développement et d'innovation Nouvelle-Aquitaine et le réseau Aquitaine Technopoles (Agropole, Hélioparc, Technopole Pays Basque, Bordeaux Technowest et Unitec);
- Starbust Accelerator;
- French Tech Seed Pays de la Loire, un consortium dont le chef de file est Atlanpole associant la SATT Ouest Valorisation, Angers Technopole, Le Mans Innovation et Laval Mayenne Technopole.

Contacts presse:

Ministère de l'Economie et des Finances 01 53 18 41 13 presse.mineco@cabinets.finances.gouv.fr

Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation 01 55 55 84 24 secretariat.communication@recherche.gouv.fr

Secrétariat général pour l'investissement 01 42 75 64 58 vincent.deshayes@pm.gouv.fr